



Vue générale des deux anses et de la pointe du Roselier entre 1917 et 1920 : remarquer l'absence de construction sur la falaise et le chemin douanier (carte postale, AD 22)

IVR53_20082213039NUCB

Auteur de l'illustration : Emile Hamonic

Auteur du document reproduit : Emile Hamonic

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction interdite